

Le mardi 18 juillet 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sept personnes formées à l'assistance sexuelle par les associations CH(s)OSE et Corps solidaires

Sept assistant.e.s sexuel.le.s ont été certifié.e.s ce week-end, à l'issue de plus de 12 mois de formation à l'accompagnement sensuel et l'assistance sexuelle des personnes en situation de handicap. Cette formation, la première certifiante en France, compte 120 heures d'enseignements. Elle a été réalisée par l'association française CH(s)OSE et l'association suisse Corps Solidaires.

Ces personnes sont désormais formées à l'assistance sexuelle qui vise à prodiguer une attention sensuelle, érotique et/ou sexuelle à une personne en situation de handicap n'ayant pas accès à son corps, ou à permettre – à leur demande – l'acte sexuel à deux personnes qui ne peuvent l'accomplir sans aide.

Une pratique qui demeure toujours difficile en France puisque la mise en relation entre ces assistant.e.s sexuel.le.s et d'éventuel.le.s bénéficiaires relèverait du proxénétisme, et que les personnes en situation de handicap passeraient pour des clients de prostitution, ce qui est aussi répréhensible en France.

C'est pourquoi l'association CH(s)OSE demande une exception à la loi se rapportant aux articles du Code pénal qui répriment le proxénétisme, pour que l'assistance sexuelle puisse s'exercer en France dans le cadre d'un service d'accompagnement à la vie sexuelle.

En Suisse, comme dans de nombreux pays, l'assistance sexuelle peut se développer légalement.

Sept personnes, 4 Suisses et 3 Françaises, 1 homme et 6 femmes, ont suivi la formation certifiante à l'accompagnement sensuel et l'assistance sexuelle des personnes en situation de handicap.

Cette formation certifiante a permis aux assistant.e.s sexuel.le.s d'acquérir des connaissances sur les situations de handicap, des éléments de sexologie spécialisée, des informations juridiques, de mener une réflexion éthique et de développer des compétences en approches sensuelles et habiletés sexo-corporelles.

Le programme compte 120 heures d'enseignements, volontairement répartis sur plus d'une année. Il a été assuré par des assistant.e.s sexuel.le.s certifié.e.s de l'association suisse Corps Solidaires, des professionnels de sexologie, de psychologie et d'éthique.

Aujourd'hui, ces assistant.e.s sexuel.le.s dûment formé.e.s pourront accompagner les adultes ou les couples bénéficiaires à découvrir leur corps sexué, au service de leur autonomie.

Avec cette formation, les associations CH(s)OSE et Corps Solidaires souhaitent apporter des réponses concrètes et adéquates à toutes les personnes en situation de handicap privées d'accessibilité au plaisir corporel sexué.

Qu'est-ce que l'assistance sexuelle ?

L'assistance sexuelle consiste à prodiguer, dans le respect, une attention sensuelle, érotique et/ou sexuelle à une personne en situation de handicap ou à permettre, à leur demande, l'acte sexuel à deux personnes qui ne peuvent pas l'accomplir sans aide.

Le recours à l'assistance sexuelle n'est pas LA seule solution à proposer aux personnes en situation de handicap, mais il doit être un choix possible, librement consenti et éclairé, dans une relation humaine. Les services d'assistance sexuelle doivent s'inscrire dans un ensemble de réponses, capables de lever les difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap dans leur accès à une vie affective et sexuelle.

Un service d'accompagnement à la vie sexuelle aurait pour finalité d'aider à la mise en relation avec une assistant.e sexuel.le en veillant à la dignité de chacun. Pour cela, il s'assurerait notamment du consentement éclairé et du libre choix de toutes les parties prenantes ainsi que du respect de l'anonymat et de la vie privée. Il s'engagerait à mettre en œuvre tous les moyens à sa disposition pour permettre aux bénéficiaires d'accéder à un mieux-être.

A propos de CH(s)OSE :

CH(s)OSE ou « *Collectif Handicap et Sexualité OSE* » a été créée en janvier 2011 à l'initiative du Collectif Handicaps et Sexualités, co-fondée par des militants individuels et des personnes morales dont l'APF, l'AFM, la CHA et le GIHP. Basée à Paris, CH(s)OSE milite pour un droit effectif à une vie affective, sentimentale et sexuelle des personnes en situation de handicap. Elle interpelle régulièrement les politiques et législateurs français en vue de la création de services d'accompagnement sexuel faisant appel à des assistants sexuels, dûment formés.

A propos de Corps Solidaires :

Corps Solidaires ou *Association suisse romande Assistance Sexuelle et Handicaps*, a pour but de promouvoir cette pratique dans l'espace francophone (Suisse romande, France, Belgique...). Ses membres cofondateurs ont été certifiés en assistance sexuelle en 2009 grâce à l'association *SEHP (SEXualités et Handicaps Pluriels)*, dont ils sont indépendants. Dans ce cadre, ils ont reçu la transmission de la pratique par Lorenzo Fumagali, assistant sexuel exerçant en Suisse alémanique, lui-même formé par Nina de Vries au sein de l'*Institut Handicap et Sexualité* de Zurich il y a une douzaine d'années.

Contact presse :

CH(s)OSE : Evelyne Weymann : 01 40 78 56 59 – 06 89 74 97 37